

COPAS = Commission Pour l'Action Sociale

Les membres de la COPAS : 5 représentants du siège et des DT, les 10 présidents de CLAS, les 4 représentants des organisations syndicales représentatives au Cerema, un(e) représentant(e) de la FNASCE et la conseillère sociale territoriale référente pour le Cerema.

Représentant **CFDT** : Claude GUILLET (suppléé ce jour par Patrick FOURMIGUE).

<p style="text-align: center;">mardi 7 juin 2016 de 10h à 16h15,</p> <p style="text-align: center;">en salle 3 - DRIEA - 21-23 rue Miollis à Paris,</p> <p>selon l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. suite des présentations :<ul style="list-style-type: none">• des CLAS : DTer EST, DTer Ouest et DTer SO ;• du service social : son organisation, son fonctionnement, ses missions, le bilan 2015 ;• de la Fédération Nationale des Associations Sportives Culturelles et d'Entraide : son organisation, son fonctionnement, ses actions, son bilan ;2. synthèse sur la restauration collective, débat et réflexions à conduire;3. programme de formation des acteurs de l'action sociale ;4. retour sur les programmes d'actions collectives ;5. engagement d'une réflexion en vue d'une instruction action sociale ;6. identification des sujets à étudier pour entreprendre les réflexions nécessaires

Point 1 : présentations

- CLAS **SO** : il repart presque de zéro. La présentation met en lumière les différences de moyens entre les différents CLAS et la nécessité d'une instruction action sociale (point n°5 de l'ordre du jour).
- CLAS **OUE** : équipe présente et dynamique. Organisation tous les 4 ans d'un « forum social », intégré alors à la journée des agents (le dernier portait sur « bien-être et santé » ; le prochain aura lieu le 19/09/2019). Il n'y a pas de secrétaire, mais un correspondant par site. Cette solution pourrait être élargie à d'autres DT dans l'instruction AS. Prévoir un minimum de temps de décharge.
- CLAS **EST** : excusé
- La **SG+DRH**, Sylvie Moreau, pense qu'avant de poser des règles a priori, il faut faire un bilan des moyens accordés et avoir une vision prospective. Prévoir l'accompagnement de la montée en régime, variable selon les sites. Elle invite les présidents de CLAS à bien clarifier, dans les actions partagées (ASCE, CGCV), leur part propre, tant en terme de moyens que de responsabilités.
- **FNASCE** : pas de présentation, pour cause de absence de la présidente, Joëlle Gau.
- **Service Social** : voir le diaporama en PJ. Il explique clairement, en 4 diapos, les missions du service et des **19 assistantes sociales** qui interviennent pour couvrir les 29 sites du Cerema.

Point 2 : restauration collective

- Groupe de travail lancé fin 2014. Une enquête et un état des lieux ont été réalisés mais difficile de le finaliser sur les 29 implantations, vu la diversité des situations. Un épais rapport a été écrit mais il n'est pas en état d'être diffusé. Sept axes possibles d'amélioration ont été esquissés. L'objectif est d'harmoniser autant que faire se peut l'accès, la qualité et le coût, avec une équité entre les agents.
- Avant d'engager des actions, Sylvie Moreau estime qu'il faudrait arriver à renseigner un minimum d'indicateurs, en expliquant bien aux directions locales l'importance de simplifier dans l'alimentation de la base de données.
- Quatre membres de la COPAS sont volontaires pour y réfléchir et faire une proposition d'ici la prochaine COPAS du 27/09.

Point 3 : formations « Action Sociale »

- trois formations sont prévues à destinations des membres de CLAS et COPAS :
 1. Le cadre de l'action sociale au Cerema (cible : présidents et membres ; 1,5 j)
 2. Animer l'action sociale au Cerema (cible : présidents ; 2 j)
 3. Renforcer l'efficacité de l'action sociale (cible : présidents et membres ; 3 j)
- la SG-DRH du Cerema donne un avis favorable pour le lancement de ses formations
- la participation des membres de l'administration est vivement souhaitée.
- la **CFDT** rappelle qu'il faudra insister auprès de la chaîne hiérarchique sur l'importance de l'investissement des agents dans l'action sociale et leur juste reconnaissance.

Nota CFDT : nous demandons également que les membres de CLAS représentant de l'administration suivent ces formations.

Point 4 : tableau des actions collectives

Il permettra de recenser l'ensemble des actions réalisées localement par les CLAS. Ainsi, chaque CLAS pourra consulter les fiches associées, pour s'en inspirer dans la programmation de ses propres actions.

Point 5 : instruction « Action Sociale »

Cette instruction doit rappeler le sens de l'action sociale au Cerema, inscrite dans le projet plus général de la QVT (qualité de vie au travail). Un groupe de 4 membres volontaires commencera par produire une table des matières, pour la prochaine réunion.

Nota CFDT : démarche un peu similaire à celle engagée pour l'élaboration du RITT (temps de travail).

Divers : FNASCE et CGCV doivent être invités à présenter leurs actions lors de la prochaine COPAS.

Prochaines réunions :

27 septembre 2016, a priori à Paris.

8 décembre 2016, dans l'Est

